

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.11.174.B

**Attributions des aides
sport 2021**

LE VINGT CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 18 h 30, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 19 novembre 2021

Secrétaire de Séance : Philippe VERGNAUD

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir : Michel ANDRIEUX à Anne-Marie TERRADE, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Gérard DESAPHY à François ELIE, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Isabelle MOUFFLET à Jean-Luc MARTIAL, Hassane ZIAT à Michaël LAVILLE,

Excusé(s) : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Hassane ZIAT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.11.174.B**

SPORT - POLITIQUE SPORTIVE

Rapporteur : Monsieur DEZIER

ATTRIBUTIONS DES AIDES SPORT 2021

Par délibération n°102 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a décidé la généralisation des compétences facultatives des anciennes communautés en matière de sport à tout le territoire de GrandAngoulême, dans le cadre d'une compétence unique libellée « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* ».

Par délibération n°103 du 15 mars 2018, les modalités d'intervention de GrandAngoulême ont été arrêtées afin de permettre l'instruction des demandes d'aides émanant des associations sportives.

Le champ d'application de la compétence facultative « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* » comprend deux axes :

1. Soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire.
2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire.

Chaque année, une projection est réalisée lors des orientations budgétaires. Le budget alloué à ce dispositif pour 2021 est de 110 000 €.

Habituellement le groupe de travail sport étudie :

- le soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire lors du 1^{er} trimestre,
- le soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire au 2^{ème} trimestre.
- Une dernière étude de demandes exceptionnelles liées à des manifestations et/ou à des résultats sportifs de dernières minutes se fait en fin d'exercice budgétaire.

En raison du contexte particulier lors des deux derniers exercices budgétaires, les demandes sont traitées au fil de l'eau.

Les différentes demandes font l'objet d'une étude au cas par cas et ne peuvent donc aboutir obligatoirement à une réponse favorable.

Dans ce cadre, GrandAngoulême a reçu et instruit, au regard des critères d'intervention décidés par l'agglomération, 12 nouvelles demandes de soutien financier.

1. Soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire : trois demandes supplémentaires.

Il est proposé de retenir ces trois manifestations pour un montant global de 8 714 €. Il s'agit de :

- Comité Charente de tennis de table pour le 1^{er} open national A GrandAngoulême : 3 500 €
- Comité Charente de pétanque pour la Coupe d'Europe des clubs : 4 714 €
- Comité des fêtes de Sireuil pour le Happy Run Color 16 : 500 €

En contrepartie du soutien financier, les différentes associations s'engagent à promouvoir GrandAngoulême en apposant le logo de la communauté sur l'ensemble des supports d'information dans le cadre de ces manifestations.

2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire : six demandes de clubs amateurs, et quatre demandes pour des sportifs, un sur liste « senior », et trois soutiens exceptionnels en raison des résultats sportifs des athlètes.

Il est proposé de retenir ces associations pour un montant global de 41 900 € :

- ASJ Soyaux-Charente (équipe féminine) : 10 000 €
- Angoulême Charente Football Club – ACFC (équipe masculine) : 10 000 €
- La Couronne GrandAngoulême Judo (LCGA Judo) : 8 000 €
- Aviron Club Angoulême (ACA) (équipe 1^{ère} Junior) : 1 500 €
- Tir à l'arc de Ruelle – Les archers de la Touvre : 3 000 €
- Angoulême Charente Handball : 3 000 €
- Tennis de Table la Grand Font - Noam OUKAMBA-GILLAIZEAU : 1 000 €
- Aviron Club Angoulême - Pierre ALOUI : 1 500 €
- Les archers de la Touvre - Adrien GONTIER : 9 00 €
- Les archers de la Touvre - Julie CHUPIN : 3 000 €

Le concours de GrandAngoulême est attribué pour la saison 2021/2022. Il n'a aucun caractère de reconduction obligatoire.

Je vous rappelle que tout élu qui pourrait être intéressé y compris à titre personnel ou familial par le versement de ces subventions, ne peut pas prendre part au débat et au vote. Les élus concernés par cette restriction sont invités à se faire connaître s'ils n'ont pas été cités.

Je vous propose :

D'APPROUVER le soutien de GrandAngoulême aux manifestations sportives citées ci-dessus et précisées en annexe, ainsi qu'aux clubs amateurs et au sportif de haut-niveau pour un montant total de 50 614 €.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations.

D'IMPUTER la dépense sur le budget général – chapitre 65 – fonction 40 et fonction 415.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 30 novembre 2021	<u>Affiché le :</u> 1^{er} décembre 2021

Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire: 3 demandes

Association	Projet et date	Informations	Montant voté
Comité Charente de tennis de table	1 ^{er} open national A GrandAngoulême Budget prév: 60 725 €	Nouvelle compétition nationale officielle. Se classe parmi les 13 meilleurs tournois en terme de classification. La 2 ^{ème} édition se fera à l'espace Carat	3 500 €
Comité Charente de pétanque	Coupe d'Europe des clubs Du mercredi 01 décembre au dimanche 05 décembre. Budget prév: 95 860 €	Changement de format, 32 équipes (soit 32 pays) à la place de 16 (en 2018 et 2019). Renouvellement pour 3 années consécutives de compétition sur le site de St-Yrieix. Sollicite la prise en charge des transports.	4 714 €
Comité des fêtes de Sireuil	Happy Run Color 16 Dimanche 10 octobre	Les bénéfices (engagements à la course) seront reversés à l'ADIMC 16 « rêves d'enfant », Association Départementale des Infirmes Moteurs de la Charente.	500 €
Sous-total			8 714 €

Soutien aux clubs amateurs de haut niveau: 5 demandes

Association	Niveau de pratique et montant proposé	Motif et montant de la prime proposé	Montant voté
ASJ Soyaux-Charente (équipe féminine)	D1 (niveau 1 supérieur) 10 000 €		10 000 €
Angoulême Charente Football Club – ACFC (équipe masculine)	National 2 (2 ^{ème} niveau amateur) 3 000 €	Accompagner la montée en National 2 post Covid (plus de ressources humaines et matérielles, déplacements plus importants sur l'ensemble du territoire national + hébergement) Projet de club, insertion professionnelle... 7 000 €	10 000 €
La Couronne GrandAngoulême Judo (LCGA Judo)	1 ^{ère} division (1 ^{er} niveau amateur) 6 000 €	Titres nationaux et internationaux – effort de mutualisation – 650 adhérents 2 000 €	8 000 €
Aviron Club Angoulême (ACA) (équipe 1 ^{ère} Junior)	Championnat de France 3 000 €		1 500 €
Tir à l'arc de Ruelle – Les archers de la Touvre	1 équipe en 1 ^{ère} Division Nationale pour les arcs à poulies (DNAP) 1 équipe en 2 ^{ème} Division Nationale pour les arcs classiques 3 000 €		3 000 €
Angoulême Charente Handball		Achat par le club de survêtements pour toutes les équipes, facteur incontestable d'identité collective et vecteur de communication pour les territoires. Vient en complément de la subvention déjà attribuée.	3 000 €
Sous-total			35 500 €

Soutien aux sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle: 1 sportif

Association	Niveau de pratique et montant maximum d'aide	Nom de l'athlète	Montant voté
Tennis de Table la Grand Font	Athlète non répertorié sur liste ministérielle, mais fait parti du groupe France. Manque de moyens financiers de la mère qui élève seule ses 2 enfants Budget prévisionnel des regroupements nationaux 4 700 €. Le Président du club a également rencontré la ville d'Angoulême et le département.	Noam OUKAMBA-GILLAIZEAU	1 000 €
Aviron Club Angoulême	Athlète non répertorié sur liste ministérielle (car n'a pas souhaité intégrer le pôle espoir de Bergerac pour rester étudier sur l'IUT d'Angoulême. Aviron indoor: 6 records de France en – de 18 ans Vice-champion de France sur 500 m Médaille de bronze au championnats du monde sprint 4 ^{ème} place aux championnats du monde 500m	Pierre ALOUI	1 500 €
Les archers de la Touvre	1 sportif senior 900 €	Adrien GONTIER	900 €
Les archers de la Touvre	1 sportif relève (liste non soutenue pour le moment) Championne de France, record de France, 5 ^{ème} en individuelle au JO paralympiques de Tokyo, 6 ^{ème} au classement mondial	Julie CHUPIN	3 000 €
Sous-total			6 400 €
TOTAL			50 614 €

